



VOTRE syndicat, c'est le SNPNC-FO !

Election 2023, du 13 au 17 novembre.

Entre le 13 et le 17 novembre 2023, il faudra voter pour votre syndicat SNPNC-FO, qui vous a toujours défendu et ce depuis le début de Vueling en France. Présent depuis 2017, nous sommes avec vous.

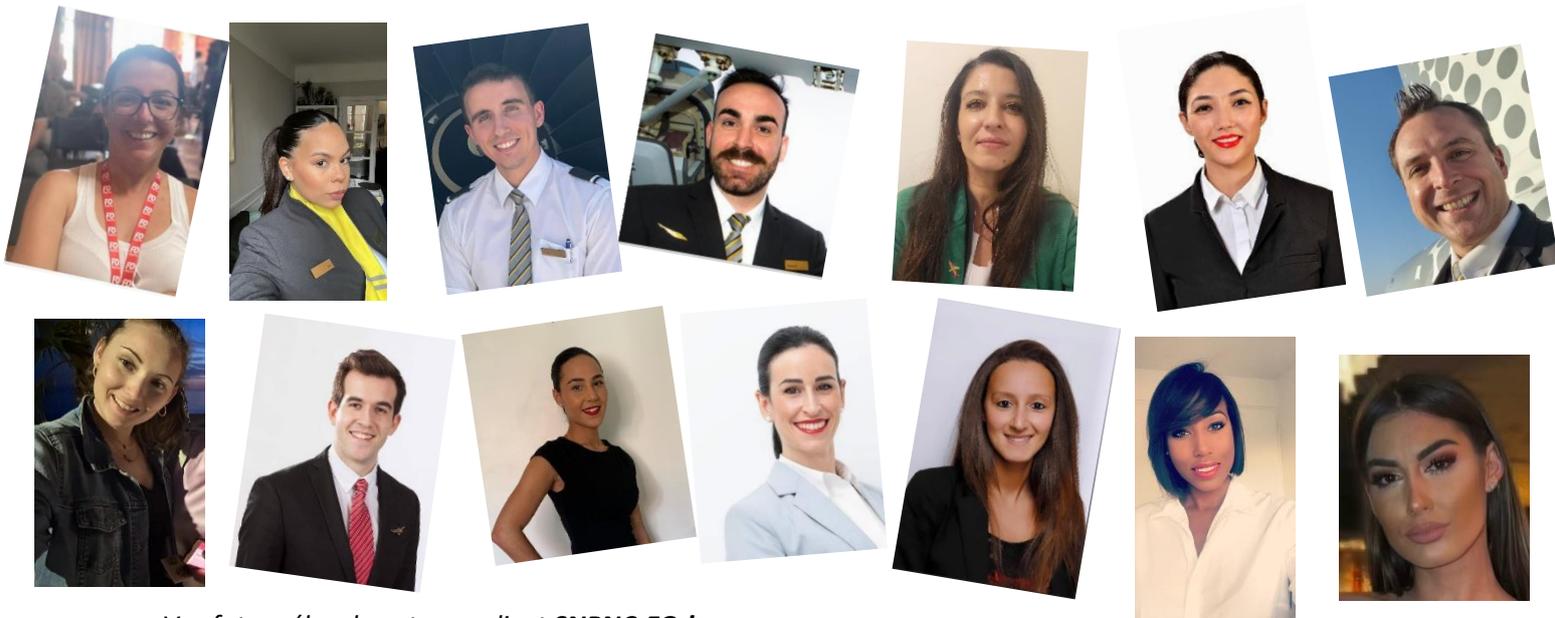
Nous avons réussi à construire un premier accord collectif qui sera renégocié ici en 2024. Des hausses de salaire chaque année. De meilleures conditions par rapport à l'arrivée en France en 2016. La fin des contrats CDD, des jours de repos supplémentaires par rapport à la normale. Des congés payés en adéquation avec notre travail, une rémunération acceptable (mais pas encore correcte), des conditions améliorées pour les femmes enceintes.

Nous allons continuer à vous défendre et à améliorer cela en 2024 avec vous à nos côtés.

Nous revendiquons : l'application d'un 13ème mois (comme chez nos concurrents directs EasyJet, Transavia notamment), de meilleurs paiements pour les secteurs longs, des changements de planning payés et sous certaines conditions, l'arrêt immédiat des FZ (forsozo), un meilleur paiement pour les FW (flexiworking). Et bien sûr l'application stricte de la loi française, car n'oublions pas qu'ici c'est la France et pas l'Espagne !

Nous allons vous défendre et pour cela notre équipe vous remercie pour votre confiance. Nous sommes formés et continuerons à nous former plus encore afin de vous défendre encore et encore.

Notre équipe est composée de PNC et de chefs de cabine venus de tous horizons, motivés et déterminés à ce que soit rendu ce qui nous appartient. *Nous voulons travailler pour vivre et non vivre pour travailler !*



Vos futurs élus de votre syndicat SNPNC-FO !

Amaya, Erica, Nicolas, Alexandre, Dilara, Natalia, Cédric,

Laura, Fabio, Mélia, Pilar, Vanessa, Cindy, Andreia.

SNPNC.ORG/ADHERER

SNPNC^{FO}
-DEPUIS 1954-





UN SYNDICAT SPÉCIFIQUE POUR UN MÉTIER ATYPIQUE

Même s'il est un métier de passion et de passionnés, PNC (Personnel Navigant Commercial), n'est pas un métier comme les autres.

Travail en milieu pressurisé, horaires décalés, travail de nuit, éloignement prolongé et fréquent du domicile, décalages horaires, exposition aux rayons ionisants, sont autant de contraintes qui font du métier de PNC une activité professionnelle atypique, difficile à appréhender pour qui ne le pratique pas.



**C'est pour cette raison que le SNPNC-FO a été créé et existe aujourd'hui :
Un syndicat de PNC, pour ne défendre que des PNC.**

Par ailleurs, le transport aérien est régi par des instances et des textes qui lui sont propres (Code des Transports, Code de l'Aviation Civile, FTL, ...). La défense des droits des PNC nécessite donc une expertise et une connaissance que seules une spécialisation et une actualisation constante peuvent garantir.

Le mode de vie des navigants est singulier ; des femmes et des hommes « nomades », souvent loin de chez eux, soumis à des changements d'équipages répétés. L'exercice de la profession de PNC peut conduire à une forme d'isolement, à une distension des liens sociaux. **La vocation du SNPNC-FO c'est aussi d'apporter un ancrage, une assistance et une cohésion aux membres de la corporation PNC.**

UNE ÉQUIPE ENGAGÉE, 100% PNC

La liberté et l'indépendance du SNPNC-FO sont garanties, notamment, par la composition de ses instances internes ; par des délégués PNC et seulement des PNC.

Provenant de toutes les compagnies où nous avons une section syndicale, les membres du Conseil national sont tous des représentants SNPNC-FO du personnel (élu ou désignés) dans leur entreprise.

Le SNPNC-FO assure une formation adaptée des délégués PNC qui exercent un mandat en son nom. La formation est primordiale dans la défense individuelle et collective des salariés car de leur côté les directions s'organisent, recrutent et se structurent pour atteindre leurs objectifs de rentabilité. C'est avec des délégués formés et des adhérents informés que le syndicalisme PNC que nous défendons peut-être un instrument de justice sociale.

Le SNPNC-FO met un point d'honneur à assurer une transmission des savoirs et de l'historicité de notre métier. C'est notre devoir de premier syndicat PNC national.